

Évaluer dans le cadre du contrôle continu Baccalauréat 2021, terminales générales et technologiques

Histoire Géographie tronc commun, voies générale et technologique
Spécialité Histoire Géographie Géopolitique Sciences politiques voie générale
Enseignement moral et civique, voies générale et technologique

Tous les éléments donnés dans ce document sont extraits du guide de l'évaluation, *Évaluer dans le cadre du contrôle continu*, proposé dans la perspective du baccalauréat 2021 et disponible sur le site Eduscol à l'adresse suivante :

<https://eduscol.education.fr/2688/bac-2021-guide-de-l-evaluation>

Le contexte sanitaire exceptionnel auquel nous sommes confrontés a amené le ministre à définir, dans sa lettre aux enseignants du 21 janvier, les adaptations de la session 2021 du baccalauréat général et technologique.

Ces adaptations rendent nécessaire de préciser le cadre solide au sein duquel le contrôle continu permettra à la fois de garantir la pleine légitimité du baccalauréat comme examen national et la confiance que les établissements d'enseignement supérieur peuvent avoir dans l'évaluation menée par les enseignants dans les lycées.

L'IGESR, fixe, pour chaque enseignement évalué au baccalauréat lors de l'année de terminale, qu'il s'agisse d'une spécialité ou d'un enseignement commun, la manière dont se déclinent les principes suivants :

- Prise en compte pour le calcul des moyennes trimestrielles ou semestrielles¹ des deux modalités d'évaluations :
 - o Évaluation formative, qui accompagne les apprentissages et permet de signaler et de valoriser les progrès des élèves.
 - o Évaluation sommative, qui doit représenter au moins 60 % de la moyenne, qui permet de vérifier, en fin de séquence ou de période, les objectifs fixés par les programmes en termes de connaissances et de compétences.
- Diversité des types d'exercices composant l'évaluation :
 - o Exercices courts de vérification des connaissances.
 - o Travaux effectués en présentiel ou à distance. Il convient à ce propos d'équilibrer les deux modalités afin que les évaluations n'occupent pas une part trop importante du temps en présentiel lorsque la continuité pédagogique ne permet pas d'accueillir à temps complet les élèves en établissement, pour lequel les apprentissages restent la priorité.
 - o Travaux plus longs et dont l'énoncé s'inspire des sujets de baccalauréat (évaluations communes ou épreuves terminales) libérés et présents dans la BNS, ainsi que des sujets 0 présents sur Eduscol.
- Robustesse des moyennes trimestrielles ou semestrielles, garanties par un nombre minimal de notes par période, et un nombre suffisant d'exercices inspirés des sujets de baccalauréat libérés. **Un minimum de trois évaluations par trimestre (ou de quatre par semestre) est, sauf exception, attendu.**

¹ selon le choix de l'établissement validé en conseil d'administration

Histoire-géographie

Les recommandations qui suivent sont destinées à donner à ce contrôle continu, en tronc commun d'histoire-géographie, une assise suffisante pour que le baccalauréat 2021 remplisse son objectif, dans l'optique de la réforme du lycée général et technologique : ne pas être simplement un passeport pour l'enseignement supérieur, mais également le garant d'une formation qui permette à l'élève, devenu étudiant, d'y connaître un parcours de réussite.

Propositions pour l'évaluation en tronc commun histoire-géographie.

Outre les évaluations habituelles, écrites et orales, il importe d'utiliser les sujets des évaluations communes disponibles sur la Banque Nationale de Sujets, afin d'extraire un sujet pour la classe terminale. La correction de ces sujets pourra s'appuyer sur le document fourni en ANNEXE, qui met en rapport les attendus de traitement et les capacités des programmes.

ANNEXE :

Attendus des épreuves d'évaluation commune

I. Voie générale

1. Question problématisée

| Principales capacités mobilisées | Attendus principaux |
|--|---|
| Construire une argumentation historique ou géographique et la justifier | Une organisation qui apparaît clairement, à partir des indications proposées dans la consigne Cohérence et articulation du propos Synthèse du propos pour répondre à la question. En terminale, construction d'un plan pertinent |
| Connaître et se repérer | Mobilisation de connaissances et d'exemples précis et pertinents |
| Maîtrise de la langue et utilisation des notions et du lexique acquis en histoire-géographie | Développement clairement et correctement rédigé, maîtrise des notions et du vocabulaire spécifique |

2. Analyse du document

| Principales capacités mobilisées | Attendus principaux |
|---|--|
| Connaître et se repérer | L'élève mobilise à bon escient des repères historiques et géographiques essentiels pour l'analyse |
| Contextualiser | L'élève utilise des informations contenues dans le document et les met en rapport avec ses connaissances. |
| Critiquer un document selon une approche historique ou géographique | L'élève prend en compte la nature et le contexte de production d'un document L'élève est capable de mettre en doute ou de nuancer les informations contenues dans le document |
| Utiliser une approche historique ou géographique pour mener une analyse ou construire une argumentation | L'élève comprend le sens du document. Il suit la consigne et sélectionne des informations pertinentes dans le document et dans ses connaissances. Il les restitue de manière structurée. |

3. Croquis

| Principales capacités mobilisées | Attendus principaux |
|---|---|
| Réaliser des productions graphiques et cartographiques | Lisibilité et clarté du croquis |
| Utiliser des informations du texte | Extraction pertinente des principales informations du texte d'accompagnement pour rendre compte d'une organisation spatiale |
| Organiser la légende | Légende organisée et parties clairement identifiées Formulation claire des entrées |
| Connaître et se repérer : Localisation et nomenclature | Informations bien localisées et nomenclature maîtrisée |
| Choisir des figurés | Des figurés ponctuels, linéaires et de surface pertinents, mettant en évidence une hiérarchisation des éléments. |

II. Voie technologique

1. Premier exercice

Chacune des questions évalue l'une des capacités suivantes :

- caractériser un espace, une période, un évènement, une situation ou un personnage ; — citer des acteurs ;
- justifier une affirmation en proposant ou choisissant des arguments ;
- localiser et identifier des lieux et/ou des phénomènes sur une carte jointe au sujet ; — proposer ou choisir les dates-clefs ou les périodes-clefs d'une évolution ; — proposer ou choisir une définition pour une notion.

2. Second exercice, selon les questions posées

| Capacités | Attendus principaux |
|--|---|
| Connaître et se repérer | L'élève identifie les dates et/ou les lieux présents dans le(s) document(s). |
| Contextualiser | L'élève utilise des informations contenues dans le document et les met en rapport avec ses connaissances. |
| Employer les notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines | L'élève emploie les notions et le vocabulaire de l'histoire et de la géographie. |
| Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier | L'élève comprend le sens général du document. L'élève parvient à sélectionner une bonne partie des informations attendues en réponse aux questions posées. |
| Construire une argumentation historique ou géographique | L'élève appuie son propos sur un vocabulaire historique ou géographique dont l'usage témoigne de sa maîtrise. Il sait insérer quelques repères ou notions lorsque cela est demandé. |

Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques

Face à la crise sanitaire, la décision de remplacer les épreuves terminales des enseignements de spécialité prévues en mars 2021 donne au contrôle continu une part importante dans l'obtention du baccalauréat pour la session 2021.

Les recommandations qui suivent sont destinées à donner à ce contrôle continu, en spécialité histoire, géographie, géopolitique et sciences politiques, une assise suffisante pour que la session 2021 du baccalauréat remplisse son objectif, dans l'optique de la réforme du lycée général et technologique : ne pas être simplement un passeport pour l'enseignement supérieur, mais également le garant d'une formation qui permette à l'élève, devenu étudiant, d'y connaître un parcours de réussite.

Propositions pour l'évaluation en spécialité

Celle-ci se fait sur les trois trimestres, il faut donc atteindre un minimum de 3 notes par trimestre, dont :

- Un minimum de 2 notes d'écrit par trimestre ou 3 par semestre : on peut envisager des épreuves de deux heures, alternant dissertations et études critiques de document(s). Il est souhaitable d'organiser une épreuve en 4 heures du type de l'épreuve de baccalauréat (si possible sur un temps « baccalauréat blanc » banalisé par le lycée à cet effet). L'annexe fournit des éléments pour l'utilisation des capacités dans l'évaluation. Certains écrits peuvent être des plans détaillés ou partiellement rédigés. Dans la progression des thèmes, les évaluations écrites sont surtout pertinentes après les deux axes, puis en fin de thème après l'objet conclusif.
- Environ une note d'oral par trimestre : divers types d'exercice sont possibles à l'oral : exposé, travail en « classe inversée », synthèse d'une actualité ou d'une ressource (fiche de lecture, synthèse d'un podcast, d'un documentaire), oral blanc de type « grand oral ». On peut suggérer l'imposition progressive d'un cadre tendant vers celui du grand oral au fil de l'année : gérer le temps de présentation, s'exprimer sans notes, entretien d'approfondissement à la suite de la présentation.

Les écrits et oraux peuvent être envisagés en distanciel, après vérification des équipements dont disposent les élèves.

Pour les évaluations écrites, par un envoi des sujets à heure dite avec annonce du temps imparti et retour des travaux par le moyen numérique le plus fonctionnel (ENT ou autre plateforme selon les lycées). On peut limiter le risque de fraude en favorisant des sujets très problématisés et inédits, et en déterminant un barème qui valorise la méthode et la réflexion. Pour l'oral, les exposés et autres types d'oraux peuvent se dérouler à distance, avec barème adapté aux circonstances et valorisation des compétences spécifiques.

ANNEXE

Capacités mobilisées pour les exercices type « sujet de bac » en spécialité HGGSP

| Exercice | Capacités de l'enseignement de spécialité et du tronc commun mobilisées |
|-------------------------------|--|
| Dissertation | <ul style="list-style-type: none">- Mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet- Mettre en relation des faits, des événements de nature, de période, de localisation différentes- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive- Construire une argumentation (historique ou géographique)- Conduire une démarche historique ou géographique et la justifier (s'approprier un questionnement, construire et vérifier des hypothèses)- Employer des notions et exploiter les outils spécifiques aux disciplines |
| Étude critique de document(s) | <ul style="list-style-type: none">- Comprendre le sens général de la consigne et du sujet proposé- Conduire une démarche et une argumentation (problématique)- Contextualiser- Mobiliser des connaissances pertinentes en lien avec le sujet- Analyser, interroger, adopter une démarche réflexive- Analyser de manière critique les documents pour répondre à la problématique- Dégager l'intérêt du (des) document (s) |

Enseignement moral et civique

Le contrôle continu porte sur l'ensemble des enseignements dispensés au lycée général et technologique, il inclut donc l'enseignement moral et civique. Les recommandations qui suivent sont destinées :

- à ce que cet enseignement contribue de manière particulièrement rigoureuse à un contrôle continu classique qui prend une place importante, du fait des circonstances exceptionnelles liées à la pandémie, dans le baccalauréat 2021 ;
- à prendre en compte les particularités pédagogiques de l'EMC, enseignement qui donne une large place au débat et au travail collectif, sans oublier le sens critique et la réflexion individuelle.

Au vu du temps horaire consacré à l'enseignement moral et civique en classe de terminale, on peut légitimement attendre que chaque élève se voie attribuer un minimum de trois notes pour l'ensemble de l'année.

- Une note liée à la participation à un débat, évaluant la qualité de l'expression orale et de l'argumentation (correspondant aux capacités « s'exprimer en public de manière claire, argumentée, nuancée et posée ; savoir écouter et apprendre à débattre ; respecter la diversité des points de vue »).
- Une note liée à une activité collective, un travail de recherche ou production, que ce travail soit préparatoire à un débat ou qu'il approfondisse une thématique. Ce travail peut être réalisé sous différentes formes, sur différents supports (texte, affiche, vidéo, diaporama...), et être produit dans le cadre du « projet de l'année » (correspondant à la capacité « être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information » et à l'objectif « développer des capacités à contribuer à un travail coopératif »).
- Une note liée à un écrit réflexif individuel à la suite d'un débat ou de toute autre activité collective (correspondant à la capacité « savoir exercer son jugement »).